

## Tarifs indicatifs DEMI-PENSION

L'inscription au service de restauration est annuelle.

Le choix du forfait (2 jours, 3 jours ou 4 jours) se fera à la rentrée, jusqu'au Mercredi 16 septembre, dernier délai.

Les frais de demi-pension sont forfaitaires, payables par prélèvement mensuel ou par trimestre (Prélèvement automatique possible UNIQUEMENT pour les élèves NON-BOURSIERS).

**Pour information : Tarif annuel 2025-2026 (à titre indicatif et susceptible de modification)**

	Forfait 4 jours	Forfait 3 jours	Forfait 2 jours
1 <sup>er</sup> Trimestre	200.20 €	154.98 €	104.72 €
2 <sup>ème</sup> Trimestre	156.66 €	120.96 €	80.43 €
3 <sup>ème</sup> Trimestre	145.47 €	109.62 €	76.60 €

La carte de cantine sera délivrée gratuitement à l'arrivée dans l'établissement. Elle est valable pour la durée de la scolarité au Lycée. En cas de perte ou dégradation, elle sera à renouveler au tarif en vigueur (actuellement 2,50€).

Règlement Intérieur de la demi-pension à consulter en ligne.

### ***Fonds social***

Si vous avez des difficultés pour acquitter la facture de demi-pension, un fonds social pourra être sollicité.

*Le formulaire est à demander au service de gestion du Lycée.*